

*Le droit économique*, par ALEX JACQUEMIN et GUY SCHRANS.  
Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128 pages. Collection « Que  
sais-je? ». — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1970

Volume 46, numéro 3, octobre–décembre 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004003ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004003ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

(1970). Compte rendu de [*Le droit économique*, par ALEX JACQUEMIN et GUY SCHRANS. Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128 pages. Collection « Que sais-je? ». — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1970]. *L'Actualité économique*, 46(3), 559–559. <https://doi.org/10.7202/1004003ar>

## LES LIVRES

La première partie de cet ouvrage est consacrée aux principaux développements concernant les pratiques restrictives. La deuxième partie présente le résultat d'enquêtes faites auprès des pays membres du F.M.I. concernant les systèmes d'échanges.

**Annual Report 1970.** Un vol., 8½ po. x 11, broché, 215 pages. — F.M.I., Washington, D.C., 1970.

Dans ce rapport annuel, le F.M.I. présente ses activités en relation avec l'économie mondiale, dans une première partie, ainsi qu'une revue de ses activités au cours de l'année se terminant le 30 avril 1970, dans une seconde partie. Comme à chaque année, ce rapport constitue une source précieuse de renseignements. On y trouve quantité de tableaux statistiques et de graphiques.

**The International Monetary Fund, 1945-1965. Twenty Years of International Monetary Cooperation,** par J. KEITH HORSEFIELD et al. 3 vols., 7¼ po. x 10¾, reliés, 663, 549 et 621 pages. — INTERNATIONAL MONETARY FUND, Washington, D.C., 1969.

Ces 3 volumes constituent une documentation fort imposante sur le Fonds monétaire international depuis sa fondation en 1945 jusqu'en 1965. Il s'agit d'un essai de présentation objective des origines, des projets et des activités du Fonds au cours des vingt premières années de son existence. Ce travail n'est pas l'œuvre du Fonds lui-même, mais a été fait par différents auteurs qui seuls conservent la responsabilité de ce qu'ils ont écrit.

Le premier volume écrit par J. Keith Horsefield, s'intitule : *Chronicle*. L'auteur décrit les principales étapes qui ont conduit à la création du Fonds et passe en revue ses différentes activités. Le deuxième volume, intitulé : *Analysis*, a été rédigé par Margaret G. de Vries et J. Keith Horsefield. On y trouve une véritable analyse des activités du Fonds, les raisons et les politiques qui l'ont amené à poser tel ou tel geste. Quant au troisième volume, intitulé : *Documents*, il contient la reproduction des documents les plus pertinents relatifs à la fondation du Fonds et à ses activités.

**Le droit économique,** par ALEX JACQUEMIN et GUY SCHRANS. Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128 pages. Collection « Que sais-je ? ». — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1970.

Les différents chapitres de ce volume portent sur les sujets suivants : les origines du droit économique, l'interdépendance entre le droit et l'économie, les facteurs de développement du droit économique, la notion de droit économique dans divers systèmes juridiques, essai d'une définition du droit économique, caractères et méthodes du droit économique.